

MOT DE ABDELLATIF AMRANI DIRECTEUR GÉNÉRAL

La Douane a clôturé l'année 2022 sur une belle performance : les recettes douanières ont atteint un record absolu en enregistrant 131 milliards de DH, en augmentation de 18% par rapport à l'année d'avant. De même, le nombre de déclarations en douane a progressé de 20% en dépassant 1,8 million de DUM. Ces chiffres montrent la dynamique des activités douanières dans le soutien des finances publiques et la contribution à l'économie nationale de manière générale, à travers l'accompagnement de l'investissement et la promotion des exportations.



Au-delà de ces éléments chiffrés, l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) s'est attelée en 2022 à faire progresser le niveau de mise en œuvre de sa stratégie à l'horizon 2023 pour atteindre en fin d'année un taux d'avancement global de 87%.

Dans le cadre de cette stratégie, plusieurs réalisations phares sont à inscrire à notre bilan 2022. C'est ainsi qu'en termes de facilitation, la Douane a réduit substantiellement le délai de dédouanement à l'export et a consolidé celui à l'import malgré une nette augmentation de l'activité. Ainsi, près de 50% des opérations ont pu avoir leur mainlevée en moins de 4 heures. Cette performance est le résultat des efforts engagés en matière de simplification et de digitalisation des procédures, en collaboration avec l'ensemble des intervenants dans le processus de dédouanement.

A ce propos, plusieurs mesures ont été mises en place parmi lesquelles la dématérialisation du bon à délivrer, la suppression d'une douzaine d'autorisations préalables particulièrement pour les opérations sous régimes suspensifs, l'automatisation de la gestion des conventions d'investissement passées avec l'Etat, etc.

En matière de fiscalité douanière, des mesures tarifaires importantes ont été prises dans le cadre de la Loi de Finances 2022 en appui aux politiques publiques visant la généralisation de la protection sociale et la couverture médicale dans notre pays. De même et en soutien à la stratégie énergétique tracée par le Royaume, deux nouvelles taxes intérieures de consommation ont été instaurées pour encourager les activités de recyclage et la baisse de la consommation électrique.

S'agissant du contrôle, l'ADII a renforcé ses actions et a renouvelé ses méthodes d'intervention pour lutter contre les différentes formes de fraude et de trafics illicites de marchandises. Outre sa lutte constante contre la contrebande, la Douane a saisi en 2022 plus de 1,8 million d'articles contrefaits et plus de 2 millions d'unités de psychotropes, chiffres en très nette augmentation par rapport aux réalisations de 2021.

En tant qu'Autorité chargée, depuis 2021, de la supervision et du contrôle du commerce des pierres précieuses et des œuvres d'art, l'ADII a veillé à la mise en conformité du cadre juridique et réglementaire en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et de trafic des devises en étroite collaboration avec les instances gouvernementales en charge du dossier. L'année 2022 a notamment été marquée par l'achèvement de l'opération d'enregistrement des commerçants de métaux précieux et marchands d'œuvres d'art et d'antiquité auprès des bureaux douaniers.

Dans le domaine des ressources humaines, l'accent a été mis durant l'année écoulée sur le renforcement des compétences du personnel douanier à travers des programmes de formation rénovés, la consolidation du processus de préparation de la relève et une meilleure représentativité des femmes dans les différents métiers de la Douane et ce, dans le cadre de l'approche genre en cours de mise en œuvre.

Toutes ces réalisations, et bien d'autres que je n'ai pu citer ici, que je vous invite à découvrir dans ce rapport, ont été rendues possibles grâce aux efforts louables des douanières et douaniers, que je remercie vivement et exhorte à persévérer dans la même voie pour relever les challenges à venir.

En 2023, le cap sera maintenu et l'année placée, après clôture de la stratégie 2023, sous le signe du renouveau avec la préparation de la vision future de la Douane.

La nouvelle stratégie mettra le focus sur la révision de nos chaînes de valeur pour les adapter à l'évolution de nos métiers et aux enjeux qui y sont liés, en parachevant le processus de digitalisation des procédures et en mettant à profit tout le potentiel offert par les nouvelles technologies et le digital pour améliorer nos résultats et gagner encore plus en efficacité, tant en matière de contrôle que de facilitation. Le capital humain ne sera pas en reste, une impulsion particulière lui sera donnée pour le promouvoir et mieux renforcer ses capacités.

Très bonne lecture.